

Bases légales

Les conventions des normes en vigueur de l'Office Fédéral de l'Agriculture réglant les données enregistrées à la Banque de données sur le trafic des Animaux (BDTA) sont contenues dans l'Ordonnance relative à la banque de données sur le trafic des animaux (Ordonnance sur la BDTA) datée du 26.10.2011 (état au 01.01.016), ainsi que dans l'Ordonnance relative aux émoluments liés au trafic des animaux (OEmol-TA) du 28.10.2015. Les données des organisations d'élevage sont traitées conformément à la réglementation en vigueur pour les membres.

Etendue des prestations

Les autorisations d'accès aux données de la BDTA sont réglées dans les articles 12 – 18 de l'Ordonnance sur la BDTA.

L'utilisateur a le droit d'accéder à ses propres données et a un accès limité aux données de tierces personnes à la BDTA. L'accès à ces données est gratuit.

Les données de la BDTA sont continuellement actualisées. C'est pour cette raison que le résultat d'une interrogation n'est actuel qu'au moment de la demande. Identitas SA (société d'exploitation de la BDTA) et la Confédération helvétique déclinent toute responsabilité en cas de données erronées ou périmées.

Tous les enregistrements relatifs à la santé animale restent la propriété de l'exploitation.

Les prestations du service de renseignements téléphoniques (Help Desk) d'Identitas SA n'est à disposition que pour des utilisateurs enregistrés à la BDTA (détenteurs d'animaux à onglons et d'équidés, abattoirs, organisations d'élevage et de labels, administrations habilitées, etc.).

Conditions générales de vente

Protection des données / droits d'utilisation

Les exploitants se conforment aux dispositions en matière de protection des données et traite les données des clients avec toute la diligence requise. Du simple fait d'utiliser l'application SmartCow, l'utilisateur est pleinement d'accord de mettre toutes les données enregistrées dans la base de données centrale (via l'application SmartCow ou importées de la BDTA) à disposition des exploitants, sans restriction et gratuitement, pour le traitement et la mise en valeur. Si un animal est déplacé ou vendu, l'utilisateur de SmartCow chez qui se trouve l'animal obtient l'accès aux données saisies via SmartCow concernant le cycle et les performances.

En outre, les conditions générales de vente (CGV) des exploitants s'appliquent.

Confirmation

Avec l'emploi de cette App et l'accès aux données de la BDTA, l'utilisateur confirme qu'il a pris connaissance de ces conditions et qu'il est d'accord avec.